LUTTE CONTRE LE CANCER

Abdelmalek Boudiaf fait le point

L'Etat mettra à la disposition des professionnels le fonds spécial de lutte contre le cancer

Pour marquer la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a choisi la wilaya de Sétif pour abriter la manifestation nationale en présence du ministre Abdelmalek Boudiaf et du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie. A cet effet, la salle des conférences de l'université Ferhat-Abbès de Sétif a accueilli, hier, les festivités de célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer sous le slogan «Le cancer, je peux, nous pouvons le vaincre.»

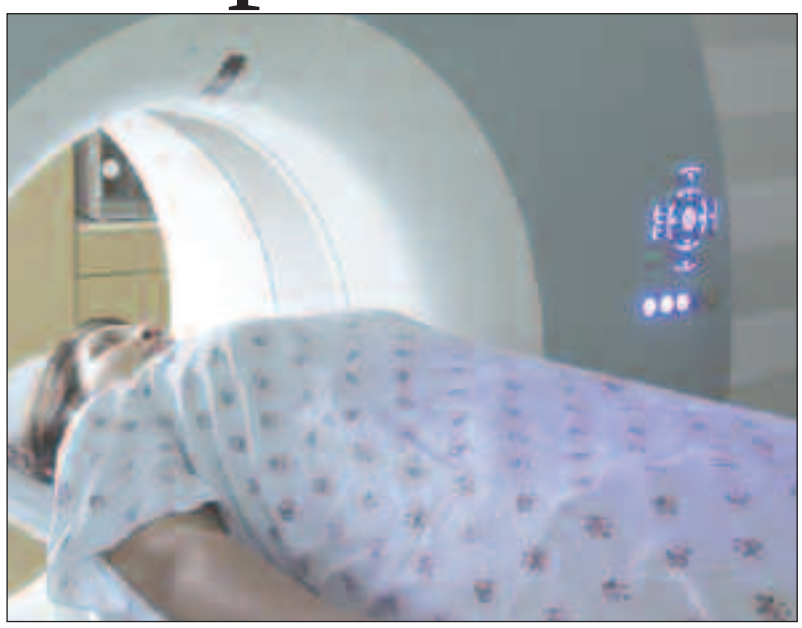

Photo : DR

Le cancer ne cesse de prendre de l'ampleur en Algérie.

Dans son allocution d'ouverture, M. Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a tenu à faire l'état des lieux de son secteur dans la lutte contre le cancer.

«La célébration de cette Journée mondiale de lutte contre le cancer se tient dans un contexte caractérisé par l'amélioration remarquable de la prise en charge de la pathologie du cancer dont l'incidence pour l'année 2014, sur la base des données du Réseau national des registres du cancer, mis en place par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, est de 114,5 nouveaux cas pour 100 000 dont 109,2 nouveaux cas pour 100 000 hommes et 119,8 nouveaux cas pour 100 000 chez les femmes.

L'état des lieux établi en septembre 2013 en matière de cancer faisait ressortir, principalement, une pression intolérable sur les services de radiothérapie avec des délais dépassant souvent les 18 mois pour la prise en charge notamment des cancers du sein et de la prostate, des pénuries à répétition concernant les médicaments utilisés dans le traitement du cancer, une situation aggravée par la prescription anarchique en l'absence de protocoles référentiels.

Un manque d'unités d'oncologie médicale dans de nombreuses wilayas notamment au sud du pays, obligeant les patients à effectuer de longs et nombreux déplacements aux services des grandes villes du Nord qui étaient ainsi fortement sollicités.

«Des chantiers de Centres anticancer (CAC) à l'arrêt comme ceux d'Annaba, Tizi-Ouzou, Sidi-Bel-Abbès et Tlemcen, des CAC réceptionnés (Sétif et Batna) mais non encore opérationnels et radiothérapie car la réception des équipements (accélérateurs) était bloquée par différents problèmes de procédures. Et enfin, une campagne médiatique continue relative à la détresse des malades cancéreux face aux ruptures de traitement médicamenteux et à l'insuffisance de prise en charge en matière de radiothérapie. Face à cette situation, et avant même l'adoption de Plan cancer 2015-2019, mon département a pris les mesures nécessaires permettant de mettre fin à la pénurie des médicaments utilisés dans le traitement du cancer, d'améliorer rapidement l'offre en matière d'oncologie et de radiothérapie, de finaliser le plan national de lutte contre le cancer et de commencer sa mise en œuvre en mai 2015, d'engager la mise en œuvre du plan multisectoriel de prévention et de lutte contre les facteurs de risque et enfin l'amélioration de la prise en charge en matière d'oncologie médicale qui est aujourd'hui disponible dans les 48 wilayas du pays de manière à assurer des soins de proximité avec des ressources thérapeutiques modernes», a souligné le ministre.

Selon Abdelmalek Boudiaf, L'Algérie a réalisé des avancées remarquables en matière de lutte contre le cancer et envisage de donner la priorité, en 2017, au dépistage et à la prévention contre cette maladie.

Dans le domaine de la radiothérapie, le nombre d'accélérateurs dans le secteur public est passé de 7 appareils en décembre 2013 à 22 en janvier 2017 ce qui a permis une réduction des délais de radiothérapie qui sont passés de plus de 18 mois à 1 mois en moyenne pour l'ensemble des cancers.

Une amélioration réalisée après la relance en 2013 des chantiers de réalisation des Centres anticancer, à l'arrêt depuis plusieurs années, à Annaba, Batna, Sétif, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès et Tizi-Ouzou. Ceci, en attendant la mise en service progressive des autres Centres en cours de réalisation, notamment ceux de Sidi-Bel-Abbès et de Tlemcen, prévue avant la fin du 1er trimestre 2017.

«L'Etat consent d'importants moyens financiers pour sa lutte contre le cancer, pour preuve, le prix d'un seul accélérateur est de l'ordre de six millions d'euros. L'Etat algérien est prêt à mettre à la disposition des professionnels le fonds spécial pour la lutte contre le cancer», dira le ministre de la Santé. Et d'ajouter : «L'Algérie dispose d'équipements ultramodernes qui n'existent pas dans certains pays même européens. J'assume mes propos, quitte à me faire critiquer à travers la presse et sur les réseaux sociaux. J'affirme également que l'Algérie est le seul pays de la région africaine et arabe à disposer d'un réseau national des registres du cancer avec 38 registres opérationnels qui couvrent 82% de la population générale alors que le Maroc n'en dispose que de 2 pour une couverture de 7% de la population générale, la Tunisie en compte 1 pour 33% de la population tandis que la France dispose d'un réseau de 24 registres couvrant 20% de la population. Aussi, l'Algérie figure parmi les premiers pays à fournir des données validées selon les standards internationaux avec un taux de couverture de 52% de la population alors que pour la France ce taux est de 20%.»

Selon le premier responsable du secteur, la prochaine mise en place de l'Institut du cancer permettra à l'Algérie de se hisser au niveau des meilleurs standards internationaux.

Cet établissement autonome à vocation nationale et multisectorielle sera chargé de la prospection et de la programmation en matière de prévention et sensibilisation, diagnostic précoce, proximité et qualité de la prise en charge, financement et maîtrise des coûts, programmation de la formation et programmation de la recherche.

«Cet établissement sera le premier du genre en Algérie et en Afrique et sera étendu à d'autres domaines pour assurer une synergie des compétences et des moyens de l'ensemble des secteurs concernés en liaison directe avec le terrain dans le cadre d'une approche globale et intégrée», a expliqué Abdelmalek Boudiaf.

Notons que le ministre de la Santé a inauguré, durant cette Journée mondiale de lutte contre le cancer, un bloc opératoire au niveau du CAC de Sétif.

Imed Sellami

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Bahbouh veut faire mieux

Le parti que préside l'ex-ministre de l'Agriculture, M. Noureddine Bahbouh, veut faire mieux que lors des élections de 2012. Hier, en annonçant sa participation aux législatives de mai prochain, le président de l'UFDS a lancé un appel aux militants de son parti «pour réaliser des résultats».

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le parti de l'Union des forces démocratiques et sociales décide de participer aux prochaines législatives. La décision a été prise hier à Alger lors de son premier congrès, qui a vu la réélection de son secrétaire général à la tête du parti.

En effet, les congressistes ont cautionné à la «majorité écrasante» la décision de participation qui vise, selon le communiqué final, à «concrétiser le principe d'être au service du citoyen et de contribuer à l'édification de l'Etat des institutions ». A cet effet, les participants ont renouvelé leur confiance en la personne de M. Noureddine Bahbouh pour un deuxième mandat au poste de secrétaire général du parti de l'UFDS, créé en février 2012.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de son plébiscite, M. Bahbouh a qualifié de «souveraines» les décisions du premier congrès, notamment en ce qui concerne la participation aux prochaines législatives, s'engageant à œuvrer à l'«application de toutes les décisions adoptées par le congrès». Le secrétaire général de l'UFDS, après avoir appelé la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) à s'acquitter de son rôle pour garantir l'intégrité des prochaines échéances électorales, a exhorté les militants du parti à «se mobiliser» pour réaliser des «résultats positifs» lors de ces élections.

M. Bahbouh a indiqué en outre que la direction du parti «examinera ultérieurement» l'éventualité de conclure des alliances avec d'autres formations politiques dans certaines wilayas, précisant que l'Algérie d'aujourd'hui «a besoin de toutes les forces politiques et l'élite de ses enfants pour contribuer au changement réel et effectif».

A cette occasion, le SG de l'UFDS a valorisé les «énormes sacrifices consentis par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et toutes les forces de sécurité pour préserver la sécurité des frontières, sauvegarder la stabilité et faire face aux menaces terroristes».

A. B.

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

TAJ, l'Union pour ennahda, la justice et l'édification et le PT réagissent

Après l'annonce de la révision exceptionnelle des listes électorales qui se fera du 8 au 22 février, les réactions desdits partis politiques ne se sont pas fait attendre.

Pour sa part, M. Nabil Mohamed Yahiaoui, chargé de la communication au parti Tajamoue Amal El Djazaïr (TAJ), «la révision exceptionnelle des listes électorales n'est qu'un gage du gouvernement au bon déroulement des élections et au respect de la démocratie. Le plus important pour TAJ est que l'Etat algérien respecte les procédures et la démocratie».

Lors du meeting du parti ,«l'Union pour ennahda, la justice et l'édification» qui a rassemblé les trois partis islamistes : Ennahda, la FJD et le Mouvement pour l'édification nationale, Lakhdar Benkhelef a souligné qu'«une révision du fichier électoral pour éliminer les surplus serait un gage de transparence et de crédibilité pour ces élections».

M. Ramdane Youcef Taâzibt, député et membre du bureau politique du Parti des travailleurs, confie au *Soir d'Algérie* que la révision exceptionnelle de la liste des élections est une question principale pour le bon déroulement du vote. «Il était temps de se débarrasser des doubles, triples, voire quadruples inscriptions, sans compter les 2 à 3 millions de noms de personnes décédées qui y figuraient». A cela, M. Taâzibt ajoute qu'en plus de la révision des listes, il serait bien pour les partis politiques d'avoir le temps de faire des recours, afin de «faire leur travail convenablement» et que «si l'étape est respectée et que le travail se fait sans aucune interférence, nous pourrions alors parler d'élections transparentes et propres».

Mounira Amine-Seka